

# CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance

## Annexe 1 – Justificatifs pour EP1 – ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DU JEUNE ENFANT

Situation :  
Candidat individuel  
Formation continue (enseignement à distance – par correspondance)

Nom de naissance : .....

Prénom : .....

Nom d'épouse ou d'usage : .....

Date de naissance : .....

### Tableau récapitulatif des périodes de formation en milieu professionnel (stage) / expérience professionnelle

A compléter par le candidat

#### Annexe 1-A

**AVEC expérience professionnelle auprès d'enfants de 0-3 ans  
(12 semaines soit un volume horaire de 384 / 420 h ou 11 semaines soit un  
volume horaire de 352/385 h si expérience au domicile privé) :**

Type de structure :  EAJE  
 AMA  
 Autre : .....

Missions réalisées (contrat de travail) : .....

Nombre d'heures (**joindre les fiches de paie et contrats de travail**) : .....

#### Annexe 1-B

**SANS expérience professionnelle auprès d'enfants de 0-3 ans (cf annexe 3)**

Nom et adresse de l'établissement ou de la structure	Cachet et signature de l'établissement ou de la structure	Type de structure	Période
		<input type="checkbox"/> EAJE <input type="checkbox"/> AMA <input type="checkbox"/> Autre : .....	du : ...../...../..... au : ...../...../..... Nb de semaines : .... Et Total en heures : .....
		<input type="checkbox"/> EAJE <input type="checkbox"/> AMA <input type="checkbox"/> Autre : .....	du : ...../...../..... au : ...../...../..... Nb de semaines : .... Et Total en heures : .....
		<input type="checkbox"/> EAJE <input type="checkbox"/> AMA <input type="checkbox"/> Autre : .....	du : ...../...../..... au : ...../...../..... Nb de semaines : .... Et Total en heures : .....
		<input type="checkbox"/> EAJE <input type="checkbox"/> AMA <input type="checkbox"/> Autre : .....	du : ...../...../..... au : ...../...../..... Nb de semaines : .... Et Total en heures : .....

		<input type="checkbox"/> EAJE <input type="checkbox"/> AMA <input type="checkbox"/> Autre : .....	du : ...../...../..... au : ...../...../.....  Nb de semaines : .... Et Total en heures : .....
		<input type="checkbox"/> EAJE <input type="checkbox"/> AMA <input type="checkbox"/> Autre : .....	du : ...../...../..... au : ...../...../.....  Nb de semaines : .... Et Total en heures : .....

## Annexe 1-C

Si le stage s'est déroulé **au domicile privé de l'assistant (e) maternel (le) agréé (e) ou dans un organisme de services à la personne offrant des prestations de garde d'enfant à domicile**, cocher les cases correspondantes et joindre les justificatifs :

Pour les stages au domicile privé de l'assistant maternel agréé ou en maison d'assistants maternels, les conditions de recevabilité sont les suivantes :

- L'assistant (e) maternel (le) est agréé (e) par le Conseil départemental et assure l'accueil d'enfant(s) depuis au moins cinq ans ;  
 Date de l'agrément : .....
- Et**
- L'assistant (e) maternel (le) est agréé (e) a validé l'épreuve EP1 du CAP Petite Enfance (arrêté du 22/11/2007) ou détient les unités U1 et U3 du CAP AEPE (arrêté du 22 février 2017)
- Ou**
- L'assistant (e) maternel (le) est agréé (e) est titulaire d'un diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture ou d'un diplôme intervenant dans le domaine de la petite enfance inscrit au RNCP d'au moins de niveau III.

Pour les stages qui se déroulent auprès d'un organisme de services à la personne offrant des prestations de garde d'enfant(s) de moins de 6 ans, les conditions de recevabilité sont les suivantes :

- Les organismes de services à la personne pour la garde à domicile pour les enfants de moins de 3 ans est agréé ;  
 Date de l'agrément : .....
- Et**
- Le professionnel tuteur est titulaire d'un CAP Petite enfance (arrêté du 22/11/2007) ou du CAP AEPE (arrêté du 22/02/2017) et a une expérience professionnelle d'au moins 3 ans auprès d'enfants de moins de 3 ans.
- Ou**
- Le professionnel tuteur est titulaire d'une autre certification de niveau 3 justifiant de compétences dans le domaine de la petite enfance et une expérience professionnelle d'au moins 5 ans auprès d'enfants de moins de 3 ans.

**En cas de non-conformité au règlement d'examen, le candidat n'est pas autorisé à présenter l'épreuve correspondante, le diplôme ne lui sera pas délivré.**

**DATE LIMITE DE RETOUR A LA DEC 5 BUREAU 225**  
**LE MERCREDI 15 AVRIL 2020 (cachet de la poste faisant foi).**

Cadre réservé à l'administration	OUI	NON
<b>CONTRÔLE DE CONFORMITE</b> (cocher la case)		
Certificats de travail de 12 semaines minimum – pour EP1		
Minimum 7 semaines en EAJE ou auprès d'un AMA (enfants de moins de 3 ans) - pour EP1		
Candidat individuel : PFMP réalisée après janvier 2017 (3 ans précédent la session d'examen)		
Si expérience professionnelle avec les 0-6 ans, en école maternelle, en EAJE en accueil collectif pour mineurs ⇒ durée exigée de 3 semaines auprès d'enfants de moins de 3 ans.		
Visa du Jury à..... le _ _ / _ _ / _ _		